



Conseil Économique
et Social

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/Sub.2/1998/L.10/Add.8
24 août 1998

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et
de la protection des minorités
Cinquantième session
Point 14 c) de l'ordre du jour

QUESTIONS FINALES : ADOPTION DU RAPPORT SUR LA CINQUANTIÈME SESSION

Projet de rapport de la Sous-Commission de la lutte contre
les mesures discriminatoires et de la protection
des minorités sur sa cinquantième session

Rapporteur : M. Ioan Maxim

TABLE DES MATIÈRES *

<u>Chapitre</u>	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
VIII.		FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGE

*/ Le document E/CN.4/Sub.2/1998/L.10 et ses additifs contiennent les projets de chapitres du rapport relatifs à l'organisation de la session et aux divers points de l'ordre du jour. Les résolutions et décisions adoptées par la Sous-Commission, ainsi que les projets de résolution et de décision appelant une décision de la Commission des droits de l'homme et les autres questions intéressant la Commission, figurent dans le document E/CN.4/Sub.2/1998/L.11 et ses additifs.

VIII. FORMES CONTEMPORAINES D'ESCLAVAGE

1. La Sous-Commission a examiné le point 6 de son ordre du jour à ses 18ème, 19ème et 29ème séances, les 14 et 29 août 1998.
2. La liste des documents publiés au titre du point 6 de l'ordre du jour figure à l'annexe VI du présent rapport.
3. À la 18ème séance, le 14 août 1998, Mme Gay J. McDougall, Rapporteuse spéciale chargée d'étudier la situation en ce qui concerne le viol systématique, l'esclavage sexuel et les pratiques analogues à l'esclavage en temps de guerre a présenté son rapport final (E/CN.4/Sub.2/1998/13).
4. À la même séance, la Présidente-Rapporteuse du Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage, Mme Halima Embarek Warzazi, a présenté le rapport du Groupe de travail sur sa vingt-troisième session (E/CN.4/Sub.2/1998/14).
5. Au cours du débat général consacré au point 6 de l'ordre du jour, les membres ci-après de la Sous-Commission ont fait des déclarations : Mme Daes (19ème), M. Eide (19ème), M. Fan Guoxiang (19ème), M. Maxim (19ème), M. Sang Yong Park (19ème), M. Sik Yuen (18ème), M. Weissbrodt (19ème) et M. Yimer (18ème).
6. La Sous-Commission a également entendu des déclarations des représentants des organisations non gouvernementales suivantes : Alliance réformée mondiale (19ème), Anti-Slavery International (19ème), Asian Women's Human Rights Council (19ème), Association internationale des juristes démocrates (18ème), Christian Solidarity International (18ème), Commission africaine des promoteurs de la santé et des droits de l'homme (19ème), Commission des Églises pour les affaires internationales du Conseil oecuménique des Églises (19ème), Fédération mondiale de la jeunesse démocratique (19ème), Indian Council of Education (18ème), International Educational Development, Inc. (19ème), Libération (a fait avec Kyosei Renko Chosadan une déclaration conjointe) (19ème), Mouvement international contre toutes les formes de discrimination et de racisme (18ème), Mouvement international de la réconciliation (19ème), Nord-Sud XXI (19ème), Pax Romana (19ème), Union européenne de relations publiques (19ème).
7. Des déclarations ont été faites par les observateurs des pays suivants : Japon (19ème), Philippines (19ème), République de Corée (19ème), Soudan (19ème).

8. Une déclaration équivalant à un droit de réponse a été faite par l'observateur de la Mauritanie (19ème).

Le viol systématique, l'esclavage sexuel et les pratiques analogues à l'esclavage en période de conflit armé, notamment en période de conflit armé interne

9. À sa 29ème séance, le 21 août 1998, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1998/L.26, qui avait pour auteurs M. Sang Yong Park, Mme Warzazi, M. Weissbrodt et M. Yokota.

M. Alfonso Martínez, M. Mehedi et M. Yimer se sont joints par la suite aux auteurs.

10. M. Alfonso Martínez a proposé de modifier le troisième alinéa du préambule et les paragraphes 2, 3, 5, 7, 9, 10 et 14 du projet de résolution.

11. M. Sang Yong Park et M. Yokota ont fait des déclarations au sujet du projet de résolution.

12. Le projet de résolution, tel que révisé, a été adopté sans vote. Pour le texte de cette résolution, voir chapitre II, section A, résolution 1998/18.

Rapport du Groupe de travail des formes contemporaines d'esclavage

13. À la même séance, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/1998/L.31, qui avait pour auteurs M. Maxim, M. Sang Yong Park, Mme Warzazi, M. Weissbrodt et M. Yimer. M. Alfonso Martínez s'est joint par la suite aux auteurs.

14. Mme Warzazi a proposé de modifier le paragraphe 24 du dispositif du projet de résolution.

15. Le projet de résolution, tel que révisé, a été adopté sans vote. Pour le texte de cette résolution, voir chapitre II, section A, résolution 1998/19.

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage

16. À la même séance, la Sous-Commission a examiné un projet de résolution sur ce sujet, proposé oralement par Mme Warzazi.

17. M. Weissbrodt et M. Yokota ont fait des déclarations au sujet du projet de résolution.

18. Le projet de résolution a été adopté sans vote. Pour le texte de cette résolution, voir chapitre II, section A, résolution 1998/20.